

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 12 NOVEMBRE 2019

Le Conseil Municipal de VOLLORE VILLE, dûment convoqué le 08 novembre 2019, s'est réuni le mardi 12 novembre 2019 à 18 h 30 sous la présidence de Pierre ROZE, Maire,

**Présents** : Pierre ROZE (arrivée à 19 h 05), Nadine GOUILLOUX, Norbert MEURRE, Anne Marie BOREL, Gabriel PICCA (arrivée à 19 h 15) Catherine TERRAT, Sylvie CHEVALERIAS, Françoise GOUSSEF,

**Absents** : Patrick VORILHON, Hélène PELLAT FINET, Geneviève JAREK

**Procuration** : Serge DIONNET à Pierre ROZE, Véronique EYDIEUX à Nadine GOUILLOUX

**Secrétaire de séance** : Catherine TERRAT

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE DU 1<sup>er</sup> octobre 2019**

Adopté à l'unanimité.

### **FINANCES**

**SITUATION BUDGETAIRE** : Budget Général COMMUNE : Présentation par M. MEURRE de la situation actuelle qui fait apparaitre des rentrées par rapport à octobre et que l'on attend les dotations forfaitaires et solde des subventions de l'église.

**EMPRUNTS** : Budget Général COMMUNE

M. le Maire précise qu'il est souhaitable de réaliser l'emprunt selon les propositions du Crédit Agricole afin de financer les programmes d'investissement en cours dont la totalité des travaux (voirie, garage, achat terrain, ...révision PLU) n'avait pas été prévue initialement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient la proposition du Crédit Agricole de 150 000 € au taux fixe de 0.54%, échéance constante, sur 10 ans avec réalisation au plus tôt, soit pour le 1<sup>er</sup> décembre.

**SIEG** : M. MEURRE informe les membres qu'il a participé dernièrement à la réunion du SIEG et il a été évoqué la mise en place d'une borne à Courpière pour les véhicules électriques. Le coût sera répercuté sur tout le monde. Il précise que le SIEG est en conflit avec ENEDIS car il souhaite le monopole. Il voudrait se charger des installations concernant les énergies «alternatives» comme il le fait pour le réseau électrique.

### **GARAGE**

Le garage communal avec terrain est acheté à M. Mme BEAUDOUX pour 65 000 € + frais de notaire (environ 2000 €). Il est précisé que le module OCEBLOC arrive fin novembre avec isolation de la petite partie + mise en place d'un poêle à granules .

Les 2 anciens garages loués à M. AUBERT LAFAYETTE seront vidés et restitués à son propriétaire. M. le Maire indique que M. JACQUES Hugues souhaitent les prendre afin que ses véhicules ne soient plus en stationnement dans la rue de la Tourelle.

### **EGLISE** :

Les demandes de versements des soldes de subventions ont été faites (DRAC – DEPARTEMENT – REGION)

Adoption à l'unanimité des diverses propositions

### **P.L.U.**

M. le Maire a rendez vous avec M. Gilles HERBAC, Sté PLANED, pour l'étude d'un nouveau PLU.  
Il rappelle le coût annoncé par le Cabinet Réalités de 25 000€ à 30 000 € Hors Taxes  
Il précise que pour cette opération, il n'y a pas d'aide financière du Département.  
Adoption à l'unanimité

### **CIMETIERE**

L'avis de constat d'abandon en vue de la reprise d'environ 120 concessions a été établi le 1<sup>er</sup> octobre.  
Le procès verbal de constat d'abandon a été réalisé le 05 novembre en présence de M. le Maire,  
Mmes A.M. BOREL et C. TERRAT.  
Il est fait part de nombreuses réclamations de demandes d'entretien du sol (herbes)  
M. le Maire indique qu'il a RV avec M. COMBRONDE pour le projet d'ossuaire  
Adoption à l'unanimité

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE**

Adoption à l'unanimité de la modification n° 4 des statuts  
M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette décision  
ECOLE : A compter de janvier prochain, transfert à la commune de la compétence  
SERVICE POSTAL : transfert à compter du 01/01/2020  
Mme Sylvie GUILLOT sera donc transférée avec le maintien de tous ses différents acquis à la CCTDM.  
M. le Maire précise que l'agent intervient également sur les communes de la Renaudie et d'Olmet  
qui souhaiteraient plus d'heure d'ouverture ; (actuellement 26 h / semaine pour la totalité des 3  
Cnes)  
Une prochaine réunion est prévue avant la fin du mois pour la répartition des charges. Sa  
remplaçante habituelle est actuellement affectée sur une autre agence et ne sera pas disponible  
pour assurer le remplacement de Mme Guillot durant ses congés de fin d'année.  
Adoption à l'unanimité

### **CHEMIN POGNAT**

M. le Maire précise qu'il faut procéder à l'échange comme prévu il y a 5 ans et rappelle que l'Ent.  
GUILLAUMONT a réalisé les travaux d'aménagement - création du nouveau chemin pour le compte  
de la famille Cl. DUTOUR  
Adoption à l'unanimité

### **TRAVAUX EAU**

#### **TRAVAUX A.E.P. DAUPHIN**

Au début du mois démarrage de la préparation des chantiers pour le Chantier AEP 2 (du camping à  
l'entrée du bourg) et travaux AEP Barry suivi de la poursuite des travaux

### **RECHERCHE DE FUITES**

M. le Maire indique qu'il a décidé de faire l'acquisition de matériel spécifique pour repérer plus  
facilement les fuites car il fait part des gros problèmes rencontrés dernièrement lors de la fuite sur  
le réseau du bourg.

### **CONVENTION AVEC SIAEP DE LA FAYE**

Afin d'aider les employés il est décidé de faire appel aux services du Syndicat de la Faye d'Augerolles,  
spécialisé dans les travaux d'eau. Il est donc nécessaire de passer une convention de mise à

disposition de service pour gérer nos réseaux d'eau. La mise à disposition concernera tous types de travaux sur le réseau d'eau et prendrait effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 sur la base de 50 heures avec un tarif horaire = 41.00 € Hors Taxes

La convention est adoptée et M. le Maire est autorisé à la signer pour une période 3 mois pour 2019 et pourra être renouvelée après accord entre les 2 parties

Adoption à l'unanimité des diverses décisions

### **TRAVAUX ASSAINISSEMENT LE BOUCHET - LE MAS**

Un 1<sup>er</sup> refus de subvention a été notifié par de l'Agence de l'Eau, compte tenu que le projet actuel est hors des modalités d'aide du 11<sup>e</sup> programme. L'aide pour la création des réseaux collectifs n'est possible que dans le but de restaurer les usages sensibles que sont la baignade, conchyliculture et pêche à pied.

Il rappelle que nous avons notre schéma directeur d'assainissement depuis 2009. Après entretien avec Mme S. GRAU, d'EGIS, → 2<sup>ème</sup> présentation du dossier auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental

### **VOIRIE COMMUNALE**

TRAVAUX VOIRIE : Le programme a été réalisé par l'Ent. COLAS ainsi que la réception des travaux

### **DENEIGEMENT**

Rappel : Tarif horaire de déneigement 61 € HT / h actuel

Mrs CHASSAIGNE Pascal et GOUTTEFANGEAS Vincent souhaitent et demandent la révision du barème → 65 € / h hors taxes

Le conseil, fixe le tarif horaire de déneigement à 63 € Hors Taxes pour la saison 2019-2020

### **GOUDRONNAGE LE DOUHARIER**

Un devis, est demandé, à l'entreprise COLAS, pour le goudronnage d'une partie de la voirie située devant le local professionnel DONDON. Répartition de la surface entre M. Dondon et la Commune.

Adoption à l'unanimité des diverses propositions

### **AUTOMNALES 2019 : La Grande Marche des Eléphants**

Rappel date du concert : le vendredi 22 novembre à 20 h 30

### **CAMPING DE MONTBARTOUX**

M. le Maire évoque les différends avec le gérant du camping.

### **Questions diverses** Demande de VOLLORANDO

M. TERRAT demande la mise à disposition des placards de la salle Espace Chignore suite à leurs restitutions par le Comité des Fêtes qui s'est installé dans les anciens garages – remise de la commune de la place de la Mission

### **Pour information**

Versement de subventions : 25 265 € pour la toiture du camping du Grün de Chignore au titre de la DETR 2018 et de 11 891 € pour le chantier 1 AEP Chossière → camping

Numérotation : prochaine réunion en mairie le 26 novembre à partir de 14 h 00

Calendrier des festivités : le 07 décembre à 10 h 00

Distribution colis personnes âgées : 14 décembre

Pot fin d'année avec le personnel communal : 20 décembre à 17 h 00, réunion du CM à 19 h 00

***La séance est levée à 21 h 45***

3 / 3